COMMUNE DE PANISSIERES BULLETIN MUNICIPAL N°7

A LA MEMOIRE DE

LOUIS MARTIN, MAIRE DE 1945



Portrait exécuté par la fille de Monsieur Louis MARTIN, Michelle.

FONCTIONS

ET

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Président délégué du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier

Membre du Conseil d'Administration du Syndicat départemental d'Electricité

Membre du Conseil d'Administration du Syndicat de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SICTOM FOREZ-NORD)

Membre du Conseil d'Administration de la Société de Crédit Immobilier de Construction de l'Arrondissement de MONTBRISON

Palmes Académiques
Officier de l'Instruction Publique
Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Médaille d'Argent, Vermeil et Or départementale et Communale
Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports

A CAMPAN TO THE PROPERTY OF TH

န်းကြောင့်ရှိနှင့်ရှိသည်။ သို့ သောကလေးသောလေသည် အသိ သန်းသည်။ ကိုသည် ကို ကောင်းသည် သော များသ

د يې په چې د پې د پې د د

social display in acts of the A

name (not be the state of the s

ada respondinte de la las surespiritades para la granda de la respondinte de la compansión de la respondinte de la compansión de la respondinte de la compansión de la compansi

WIE WUNICIPALE

Le registre de la Commune de Panissières indique au numéro 16 du 2 avril 1903 : "Naissance de Louis Grégoire MARTIN, fils de Etienne Marie, marchand et de Franceline BRULAS, son épouse", et en marge de l'acte nous lisons : " Marié à Panissières, le 30 septembre 1929 avec Marcelle BLANC." Celle-ci était fille de Claudius BLANC, en sonvivant Agent Voyer (c'est-à-dire Ingénieur de Voirie) à Panissières, mort au Champ d'Honneur début septembre 1914, et de Elisa DUILLON, négociante en chaussures à Panissières.

Monsieur et Madame MARTIN ont eu 3 filles. L'aînée, Germaine, décédée en 1942, Eliane et Michelle, toutes deux Institutrices Publiques à CHAMBEON et CUZIEU.

Après avoir débuté dans la soierie, à Panissières, Louis MARTIN va à l'Ecole de Tissage de LYON, et, peu après son retour, il monte sa propre usine de tissage en 1925, qu'il dirigera jusqu'à cessation d'activité en 1966.

Très tôt attiré par la Politique, il entre au Conseil Municipal de Panissières à 25 ans, le 5 msi 1929, cù il demeurera jusqu'à son décès, le 13 juillet 1982. Il a donc été Conseiller sans interruption pendant 53 ans et 2 mois. Ce fait est exceptionnel et mérite d'être rappelé.

Elu Premier Adjoint le 18 décembre 1937, en remplacement de Monsieur Antoine VARILLON, il fut élu Maire le 5 mai 1945, après la Libération, fonction tenue jusqu'à son décès, soit 37 ens et 2 mois, fait rarissime de renouvellement de la confiance de ses pairs et de toute la population.

En 1929, lors de sa première élection, le Maire était Monsieur Joannès PEPONNET, les 2 adjoints MM. Antoine VARILLON (par ailleurs Conseiller d'Arrondissement), et Louis GIROUD. Lors des premières élections, après la Libération, Monsieur MARTIN fut élu Maire avec MM. Marius BERNICHON et Gabriel DUMAS comme Adjoints. Ces 3 personnalités furent à nouveau élusse 26 avril 1953, et encore le 8 mars 1950.

En suite au scrutin du 14 mars 1965, Louis MARTIN avait Messieurs Georges MAUGE et Paul BERCHCUX comme Adjoints.

En 1971, ces 3 mêmes personnalités étaient maintenues. En 1977, Monsieur MARTIN demeurait Muire avec 1M. Robert BONHOMME, Paul BERCHOUX et Madame Françoise VEILLON comme Adjoints.

A plusieurs reprises Louis MARTIN avait été pressenti pour le poste de Conseiller Général et la Députation et avait été candidat.

Elu Conseiller Général de 1946 à 1949, c'était le plus jeune. Il était membre de la Commission départementale Permanente, et Secrétaire du Conseil Général. Malheureusement il fut victime du premier renouvellement triennal avant d'avoir eu le temps de s'imposer, ce qui a été très probablement dommage pour la commune et le canton.

Louis MARTIN eut un parrain politique avec lequel d'ailleurs il sillonna toutes les routes de la circonscription : Antoine DRIVET, de 40 ans son aîné. Celui-ci était Maire de Feurs, Conseiller Général et sénateur de la Loire. Les anciens se souviennent de tout ce qu'il fit à FEURS.

Au cours de sa vie publique, Louis MARTIN connut évidemment tous les "Politiques" en activité : de Antoine RAVEL (Député-Maire de Saint-GALMIER) au Président PINAY, en passant par Antoine DURAFOUR, Louis SOULIE, les Ministres Claudius PETIT, Georges BIDAULT, Max FLECHET, Pétrus FAURE (Député-Maire du CHAMBON-FEUGEROLLES), et de très nombreux autres, ainsi que ceux plus contemporains.

C'était également un admirateur du Président Edouard HERRIOT, Maire de LYON pendant 55 ans, Président de la Chambre des Députés, Ancien Ministre et Ecrivain.

Tous les Préfets de la Loire ont été reçus à Panissières, ainsi que tous les Sous-Préfets de Montbrison, de même que les différents Chefs de Services départementaux avec lesquels il estimait primordial d'avoir de bons rapports... et pour cause !

LES REALISATIONS

Sous sa Présidence, les Municipalités avec lesquelles il a travaillé ont fait d'importantes réalisations, sans compter les tâches ordinaires de fonctionnement et d'entretien.

Au risque d'en oublier, l'un des problèmes auxquels il s'est le plus intéressé est bien celui de l'ALIMENTATION EN EAU. Responsable avant guerre et après, il avait compris l'importance de ce service très insuffisant dans la commune et dans toute la région. Que de jaugeages effectués aux sources de Boussièvre et de Jean de Lyon, sur les rivières en amont de Panissières, etc... afin de renseigner le service des Ponts & Chaussées! Aussi dès qu'il eut l'occasion de faire adhérer la commune à un Syndicat, il ne la manqua pas. C'est pourquoi par délibération du 14 janvier 1951 le Conseil Municipal décidé l'adhésion de Panissières au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais, et ce après bien des tractations pendant de nombreux mois.

Dans son sillage d'ailleurs, il entraîna progressivement l'adhésion de toutes les communes de la région. 25 ans après on reconnaît toute la valeur de cette décision. Un article spécial est consacré au Syndicat. Chacun se rappelle les périodes longues, nombreuses, de rationnement de l'eau. Certes les jeunes souches n'ont pas connu ces inconvénients qu'il convient de leur rappeler...

Qui dit alimentation en eau dit évacuation. La commune était dotés d'un vieux réseau insuffisant et incomplet. En plusieurs tranches -la 1e en 1958-59- l'assainissement de la commune est réalisé presqu'en totalité. De plus, 3 installations d'épuration des eaux usées ont été construites.

Il était naturel alors de faire des zones d'habitations. Ce furent en succession : le 1er lotissement 1952-55, 28 lots; le Clos Minjard 1960-62, 4 blocs de 4 appartements; le 2e lotissement 1964-68, 28 lots, plus 2 collectifs 1972, avec 41 appartements en accession à la propriété, dont 5 ont été affectés à la gendarmerie, le 42e logement en étant les bureaux; le 3e lotissement 1979, 40 lots; "Le Neptune", avec 6 appartements et 2 locaux professionnels. Il n'aura eu que 1e temps de voir réaliser une partie de la viabilité du 4e lotissement en cours de réalisation près de la ferme SAIGNE et de lancer la construction de 16 appartements en location au Clos Minjard. Au total cela représentera 165 logements en accession à la propriété et 16 en locatif, les coûts de construction ayant été bien maîtrisés dans la commune, grâce à ces projets, il faut bien en convenir.

Un autre projet lui tenait à coeur : UN COURS COMPLEMENTAIRE. Celui-ci fut ouvert à l'Ecole de garçèns en 1957, et déjà le projet de construction d'un Collège cheminait. C'est en 1968 qu'il fut inauguré, il y a 15 ans : C. E. G. Mixte 400 élèves avec internat (48 F + 48 G). Bien des familles de la commune et des environs ont pu ainsi faire poursuivre tous leurs enfants, et nombre de jeunes nantis d'une bonne situation actuellement peuvent en témoigner.

Après les jeunes, il fallait penser aux anciens. L'Hospice fermé en 1948, réouvert après maintes et maintes démarches en 1952 après restauration était insuffisant. Dès 1965 l'extension était décidée ainsi que la rénovation des bâtiments existants. La capacité allait donc passer de 30 à 61 lits dont 45 chambres individuelles et 16 à 2 lits. Tout fonctionne depuis 1976 sous le vocable "MAISON de RETRAITE"

Le Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers ne disposait que d'un dépôt devenu insuffisant et le matériel nécessaire ne pouvait y être logé. La construction de la caserne avec 2 logements de fonction a été réalisée en 1960, à la satisfaction des dévoués gradés et sapeurs du Corps, et progressivement l'équipement du Centre a été complété et l'est encore.

Autres réalisations publiques :

la Perception (1952), la Gendarmerie (voir ci-dessus), l'Hôtel des Postes (1976-77). Tous ces services, assez mal lotis précédemment, sont plus fonctionnels et accueillants, sans oublier l'extension de la Mairie (1976). A noter que la commune n'étant pas chef-lieu de canton, mais reconnue comme canton administratif, a toujours supporté la charge de ces réalisations avec un minimum de subventions, mais afin de conserver tous ces services.

La création d'un terrain de sport suscita bien des palabres vers 1952-1954, mais petit à petit celui-ci fut complété par des installations annexes et bientôt l'ensemble sportif indispensable aux activités intenses de très nombreux utilisateurs sera complet.

La halle de sport (1974) est particulièrement appréciée en toutes saisons par tous les sportifs locaux et tous les scolaires. Rappelons que ce sont environ 650 élèves qui s'ajoutent à tous les pratiquants des sociétés civiles qui utilisent toutes les installations bien groupées autour du Collège et dans une entrée de ville qui a bien changé en 30 ans.

N'oublions pas non plus les importants travaux de restauration intérieure de l'église avec installation du chauffage (1959) ainsi que la protection extérieure de ses beaux vitraux.

Enfin, dernière réalisation qu'il a vue presque achevée : la salle d'animation attendue par l'ensemble des dévoués animateurs de sociétés. Celle-ci a été inaugurée le 18 décembre 1982 en présence des personnalités départementales, et Monsieur Robert BONHOMME, successeur de Monsieur Louis MARTIN, n'a pas manqué de rappeler la mémoire de celui-ci.

De nombreuses opérations de rénovations urbaines ont été menées à bien. Démolition de vieux immeubles, et aménagement de la place Carnot, puis de la place Jean-Jaurès, de la place Dorian, jonction de l'agglomération avec les lotissements, et diverses autres mises à l'alignement en vue de viabilisation fonctionnelle.

Nous passons rapidement sur le revêtement progressif de toutes les voies urbaines et places publiques, ainsi qu'une partie essentielle de la voirie rurale, sur la création d'espaces verts. L'entretien de tous ces lieux pose toujours de gros problèmes. Il en est de même de l'éclairage public municipal.

Chaque année ce sont également les travaux d'entretien aux différents bâtiments communaux en plus de ceux déjà cités : écoles primaire et maternelle, salle Beauséjour, presbytère, mairie, cimetières, salle d'harmonie, ex-usine à gaz, kiosque, bâtiment Coulon, W. C. publics, Jardins publics, aires de sport et jeux de boules, etc...

Louis MARTIN a montré tout l'intérêt qu'il portait au bon fonctionnement, voire à l'expansion des principales entreprises (DUTEL Frères, GRANJARD, NOTIN, Ets BERNARD, QUENIN). Il a favorisé l'installation des Ets JAUBERT & GAYET, NOVELTIS, ainsi que le regroupement à Panissières des installations "U. G. B." de MONTAUBAN.

Un terrain qui jusque-là ne trouve pas preneur est disponible pour accueillir une ou plusieurs entreprises (35 000 m2 au Roule).

Peut-être des omissions seront-elles relevées; peut-être sommesnous passés trop rapidement sur certaines réalisations...

Louis MARTIN laissera le souvenir d'un homme honnête, d'un Premier Magistrat juste qui a su oeuvrer efficacement pour que Panissières devienne ce qu'elle est.

Louis MARTIN, un grand maire, sans conteste, une longue, très longue page de l'histoire de la transformation et de l'expansion panissiéroise. Un exemple peut-être...

> texte de Monsieur Marius BONNEVILLE, Secrétaire Général à la mairie de Panissières, de 1949 à 1978.

Monsieur MARTIN a travaillé avec 3 secrétaires généraux :

M. Claudius FAYE, jusqu'en 1949,

M. Marius BONNEVILLE, 1978,

M. Paul GUERRY, 1982.

e a A To ag face: and the the state of the s 9'

UNE REALISATION DE GRANDE ENVERGURE :

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER.-

Création 1947-48 avec 22 communes des cantons de SAINT-SYMPHO-RIEN-sur-COISE et SAINT-LAURENT-de-CHAMOUSSET (RHONE).

Actuellement 71 communes sont desservies dont : 47 du Rhône et 24 de la Loire.

19 communes ont des contrats de vente en gros en période de pénurie.

Longueur totale des canalisations : 1900 km environ.

Nombre de branchements réalisés : 21 216, dont 1 266 abonnés à Panissières.

Population desservie: entre 46 et 48 000 habitants.

Nombre de stations : sur la 1e chaîne élévatoire 4 principales et 8 secondaires.

2e chaîne : 3 stations qui seront

fonctionnelles fin 1983.

Nombre de réservoirs : 42 sur la 1e chaîne, dont 1 de 3000 m3 à Ste-CATHERINE-sur-RIVERIE, 11 de 1000 m3 (dont celui de Panissières), et 3 de 2000 m3 sur la 2e chaîne.

Montant des investissements de 1951 à 1978. : 194 096 506 F.

Cette simple énumération situe bien l'extrême immportance de l'oeuvre méjà réalisée d'une incontestable partée économique et humaine.

The state of the s

Although the state of the state

The market was to be a second TAT TO STATE OF

THE DOT OF THE SHEET OF THE SHEET WAS A SH

End. al. and the second of the

The first that we have the first that the first tha

Louis MARTIN

Un homme solide, un de ceux que le Président André LOSTE a voulu rassembler autour de lui, avant d'entreprendre une réalisation gigantesque dont la réussite conditionnait la survie de nombreuses communes de notre région.

Un homme de foi. Il en fallait pour miser sur une entreprise jugée hasardeuse, tant ses articulations techniques et sa lourdeur financière inspiraient de légitimes appréhensions aux responsables de son lancement.

Un homme de contact. Nos puits de pompage sur le Rhône paraissaient bien éloignés des contreforts du FOREZ. Il a fallu créer la confiance et préserver l'espoir chez tous ceux qui guettaient fébrilement l'arrivée de l'eau potable afin d'échapper au cauchemar de la sècheresse.

Avec les délégués FAYARD, COQUARD, et les Conseilllers Généraux FOUGEROUSE et CHAMPIER, Louis MARTIN a souvent pris le bâton de pèlerin pour combattre, ici ou là, le découragement et maintenir la solidarité syndicale pendant la longue période d'attente.

Un homme dévoué. Après le décès du Président LOSTE, il a accepté une délégation permanente pour me suppléer dans la présidence du Bureau Syndical dont la direction administrative est consciencieusement assumée par Albert MEZARD, qui n'a jamais fait appel en vain aux interventions du Maire de PANISSIERES.

Le nom de Louis MARTIN restera associé à l'histoire des années difficiles au cours desquelles des élus de sa qualité ont rempli fidèlement leur mission et marqué leur temps, par un labeur opiniâtre et discret, préservant ainsi les chances de l'avenir régional.

Benoît CARTERON

Président d'honneur du Conseil Général du Rhône Président du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier.-

the second 177

The state of the state of

A LA MEMOIRE DE LOUIS MARTIN

Un musicien de talent, Un modèle d'assiduité et de ponctualité, Un président d'honneur dévoué et efficace, Une belle et bonne équipe de camarades.

C'est en 1920 que Louis MARTIN entrait à la Philharmonique de Panissières avec trois de ses amis et camarades, ils avaient 21, 17 et 15 ans et ils seront toujours fidèles.

Sous l'autorité naturelle mais exigeante de Monsieur MASSON, nos quatre compères firent vite des progrès et quelques années plus tard, ils participaient à toutes les activités de la société et même débordaient en allant jouer les renforts dans les fanfares voisines.

Ils étaient musiciens dans l'âme et toujours disponibles avec leurs instruments, ce qui leur valait d'organiser de petits orchestres, souvent impromptus et de faire aussi danser les jeunes et les moins jeunes de leur époque.

Cette grande activité musicale ne devait jamais se démentir et c'est dans son creuset qu'ils se créaient de nombreuses et amicales relations à l'achelon local, mais aussi départemental et sans doute au-delà.

Les talents évoluant rapidement, l'aîné des amis de Louis MARTIN devenait très jeune le secrétaire de la philharmonique ; tâche admirablement remplie pendant 48 ans.

Les deux autres en vinrent vite à diriger dans notre société, mais aussi dans les sociétés voisines (35 ans de sous-direction par l'un, de nombreuses années et encore la direction d'une fanfare voisine par l'autre).

Ce sont là des activités et des dévouements exceptionnels auxquels nous nous devons de rendre hommage.

63 ans de musique, c'est un long, très long bail qui, heureusement dure toujours pour deux des amis de Louis MARTIN.

Pour sa part, il sera exécutant à la Philharmonique de 1920 à 1980, et Président d'Honneur depuis 1965, ceci sans jamais manquer une répétition ou un service, sauf si ses activités de Maire lui imposent une autre exigence.

Il sera l'âme de notre société attaché à sa bannière comme à sa maison. Chaque fois qu'il y aura des problèmes, il sera là pour chercher et trouver des solutions permettant à la société sa continuité.

En 60 années et en traversant des crises et des guerres, nos sociétés locales ont souvent du mal à surmonter les difficultés.

Le manque de sédentarité des jeunes est maintenant le plus grand handicap.

and the second of the second o

The second of the

Néanmoins, il faut faire face et Louis MARTIN, épaulé, admiré et écouté par ses anciens et nouveaux camarades musiciens se débat, sollicite et finalement trouve les concours nécessaires permettant à cette phalange culturelle de repartir du bon pied.

Notre Président d'Honneur aimait à dire que la musique lui avait beaucoup apporté, qu'elle était pour lui le meilleur des dérivatifs, je crois aussi qu'à travers la musique, il avait trouvé une grande famille où chacun parle un même langage, qu'il soit exécutant ou seulement auditeur, où l'accord doit se faire au niveau des instruments et des pupitres.

C'est donc un trait d'union entre les hommes, et à ce niveau, c'était sûrement le très bel idéal que souhaitait Louis MARTIN, auquel il a beaucoup donné et pour lequel il était toujours prêt.

Celle longue et admirable activité musicale a valu à notre remarquable exécutant et Président d'Honneur de nombreuses décorations :

- le 6 avril 1960

Médaille d'honneur avec diplôme de la Confédération Musicale de France, pour 40 années de musicien exécutant à la Philharmonique de Panissières.

- le 5 novembre 1975

Médaille des vétérans avec étoiles pour 55 années d'activité musicale.

- le 31 octobre 1981

Médaille d'honneur des vétérans avec palmes pour 60 ans d'activité musicale.

Un exemple pour nous ! un modèle pour le présent et l'avenir !

texte de Jean DUTEL

Président de la Philharmonique de

Panissières.-

e de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la companya del companya de la companya de la companya de la companya de la companya del companya de la companya del la companya de la companya de la companya del la companya del la companya del la companya del la companya de la companya de la companya del la companya del la companya del la companya del

entropies de la companya del companya del companya de la companya

t we part it and the second of the second of

CONCLUSION DE M.ROBERT BONHOMME, MAIRE DE PANISSIERES

En ce mois de mars 1983, Louis MARTIN devait voir s'achever son 7e mandat de Premier Magistrat de la Commune de Panissières.

On n'a pas la confiance de tant de personnes, on n'est pas Conseiller Municipal pendant plus de 50 ans, on n'est pas Maire pendant 38 ans si l'on n'est pas un bon administrateur.

Entre 1945 et 1983, nul ne peut contester que Louis MARTIN a su, et au bon moment, réaliser les équipements qui font que Panissières est aujourd'hui une commune qui peut soutenir la comparaison avec n'importe quelle autre de même importance.

On n'est pas Maire pendant 38 ans sans être beaucoup critiqué. On ne peut satisfaire toutes et tous en même temps. Une réalisation qui convient aux uns peut paraître superflue à d'autres. Mais toute réalisation demande un certain temps pour être appréciée en fonction des services qu'elle rend.

Avec le recul nécessaire, le bilan des 38 années de gestion de Louis MARTIN apparaît comme nettement positif et Panissières est aujourd' hui à l'heure du progrès.

Tout n'a pas été fait. Rien n'est jamais terminé.

Beaucoup ont oeuvré pour Panissières avant Louis MARTIN.

D'autres travailleront de même après lui.

Mais je crois que Panissières n'oubliera pas son Maire.

Howotune